



25, rue des Ecoles
95500 LE THILLAY
+33 (0)1 34 38 80 18
RKINNOV.COM

Identifiant GLN 3770018797
Organisme de formation 11950665395

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes passées par un acheteur auprès du vendeur RK INNOV (ci-après « RK INNOV ») en France métropolitaine. Les CGV sont systématiquement proposées à l'acheteur au moment de passer commande et restent disponibles auprès de RK INNOV. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'entière adhésion de l'acheteur, sans réserve, aux conditions définies aux présentes CGV, sans toutefois que cette acceptation soit conditionnée par une signature manuscrite de la part de l'acheteur. Il est aussi précisé que l'acheteur est autorisé à sauvegarder ou imprimer les CGV.

ARTICLE 1 – PRODUITS - 1.1 | Conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, l'acheteur peut prendre connaissance des caractéristiques essentielles du (des) produit(s) qu'il souhaite commander. 1.2 | L'acheteur est informé que les supports de communication de RK INNOV n'ont pas pour objet de fournir des conseils à connotation médicale et/ou paramédicale. Toutes les informations sont présentées à titre purement indicatif. RK INNOV ne garantit pas que l'information accessible via ses supports de communication soit complète et à jour. Ces informations qui ne sont pas exhaustives ne sauraient valoir conseil. Ces informations sont susceptibles de modification à tout moment et sans préavis. 1.3 | RK INNOV se réserve le droit de modifier à tout moment ses produits.

ARTICLE 2 – DEVIS - 2.1 | Les prix qui sont garantis à l'acheteur sont ceux proposés par devis avec la date de validité. Cependant, les prix peuvent être modifiés à tout moment par RK INNOV. Ces modifications seront signalées à l'acheteur avant toute commande. 2.2 | Tous les prix sont indiqués en euros HT et/ou toute autre taxe applicable le jour de la commande par l'acheteur. Tout changement du taux applicable sera automatiquement répercuté sur le prix des produits. 2.3 | Lorsqu'un devis est établi par RK INNOV, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales.

ARTICLE 3 – COMMANDE - 3.1 | Toute commande suppose l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes CGV. Il sera demandé à l'acheteur de les valider lors de la dernière étape de sa commande. 3.2 | L'acheteur choisit le produit qui est repris et détaillé dans le devis RK INNOV. 3.3 | L'acheteur confirme son achat par un bon de commande (ou confirmation par écrit) que ce dernier a la possibilité de modifier jusqu'à réception de l'acceptation de commande. 3.4 | L'acheteur transmettra à RK INNOV les données nécessaires pour la facturation et la livraison des articles. Les informations délivrées par l'acheteur engageant celui-ci. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées de livraison, la société RK INNOV ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité de livrer le(s) produit(s). 3.5 | La commande de l'acheteur ne sera considérée comme acceptée définitivement qu'après acceptation de commande de RK INNOV.

ARTICLE 4 – PAIEMENT - 4.1 | Pour toute commande, un acompte d'au moins 30 % est versé au moment de la commande et déclenche le traitement de celle-ci et le solde est versé avant l'expédition. En envoyant la commande, l'acheteur reconnaît l'obligation de paiement. 4.2 | RK INNOV accepte différents modes de paiements : chèque bancaire émis par une banque domiciliée en France métropolitaine et libellé à l'ordre de RK INNOV ou virement bancaire. 4.3 | Une fois le paiement de l'acompte réalisé, la commande de l'acheteur sera automatiquement validée par une acceptation de commande qui constituera un engagement irrévocable qui ne pourra être remis en cause que dans les cas limitativement prévus par la loi et prévus par les présentes CGV.

ARTICLE 5 – ACCEPTATION DE COMMANDE - 5.1 | Une fois la commande reçue et la vérification que les conditions demandées sont remplies, RK INNOV adresse une acceptation de commande (ou confirmation par écrit) à l'acheteur. 5.2 | L'acceptation de commande envoyée par RK INNOV est adressée par courrier électronique à l'adresse électronique renseignée par l'acheteur. RK INNOV ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'erreurs dans la transmission de cette adresse par l'acheteur. 5.3 | RK INNOV se réserve la possibilité de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit (notamment en cas de problème concernant la commande reçue ou problème d'approvisionnement d'articles). Elle dispose de dix (10) jours ouvrables pour indiquer à l'acheteur qu'elle ne peut satisfaire la commande et lui demander de modifier celle-ci. 5.4 | En application des dispositions légales en vigueur, lorsqu'une commande porte sur un montant égal ou supérieur à 120 €, RK INNOV conserve l'acceptation de commande pendant un délai de 10 ans à compter de la conclusion du contrat jusqu'à la date de livraison. L'acheteur disposera alors d'un accès à ce document à tout moment, sur demande écrite effectuée auprès de RK INNOV par courrier postal (25 rue de Ecoles 95500 Le Thillay (France)) ou par courrier électronique (contact@rkinnov.fr) accompagnée de la justification de son identité. Cependant, RK INNOV préconise à l'acheteur d'archiver l'acceptation de commande envoyée par RK INNOV sur un support papier ou informatique.

ARTICLE 6 – ZONES ET DÉLAIS DE LIVRAISON 6.1 | Toute commande ouvre droit à une livraison en France métropolitaine. Si l'acheteur souhaite être livré sur un ou plusieurs sites, il suffira de le préciser lors de sa commande en indiquant clairement la(les) adresse(s) de livraison moyennant un surcoût précisé dès le devis. 6.2 | La livraison est effectuée par la remise directe du produit au destinataire précisé par l'acheteur, avec à chaque livraison, la signature d'un bon de livraison par le destinataire identifié. Le destinataire devra, dans tous les cas, s'assurer du contenu et du bon état du contenu du colis avant de signer le bon de livraison. Toute contestation concernant le transport (notamment, sans que cette liste soit limitative, casse, avarie, emballage détérioré, etc.) devra systématiquement être signalée par l'acheteur sur le bon de livraison dans les vingt-quatre (24) heures après du transporteur et transmis dans les 24 h à RK INNOV. Ce constat écrit est obligatoire pour une éventuelle demande d'échange ou de remboursement. 6.3 | Les délais de livraison sont indiqués sur le devis RK INNOV, et à défaut, ne pourront excéder (30) jours suivant la date annoncée. En cas de problème rencontré par RK INNOV, l'acheteur sera averti immédiatement par courrier électronique ou par téléphone. RK INNOV proposera à l'acheteur de retarder la livraison de l'intégralité de sa commande à la date de résolution du problème rencontré par le produit concerné. 6.4 | Conformément à la législation en vigueur, RK INNOV est responsable des articles vendus jusqu'à leur livraison. Toutefois, RK INNOV (en tant que professionnel) peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code Civil. 6.5 | Tout risque de perte ou d'endommagement des produits est transféré à l'acheteur au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par RK INNOV, prend physiquement possession de ces produits.

ARTICLE 7 – GARANTIE – SERVICE APRÈS-VENTE - Dispositions générales : RK INNOV est tenu de la garantie légale de conformité de deux (2) ans mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-13 du code de la consommation et de la garantie de deux (2) ans relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. L'acheteur pourra formuler sa demande au titre de ces deux garanties à l'adresse suivante : RK INNOV – 25 rue de Ecoles – 95500 Le Thillay (France). Les produits RK INNOV sont livrés avec leurs instructions qui doivent être suivies pour garantir une bonne utilisation avec un fonctionnement correct et maintien des conditions d'hygiène et de sécurité. Ces documents doivent être lus avant la première utilisation. Avant l'installation et l'utilisation des équipements, une formation dispensée par RK INNOV est obligatoire.

L'achat implique l'acceptation légale par l'acheteur/utilisateur professionnel des présentes conditions générales de garantie. Tous nos équipements bénéficient de la garantie fabricant à compter de la date de facturation, contre tous vices de construction. Pendant la période de garantie, après un constat fait par RK INNOV ou un représentant de RKINNOV, RKINNOV décidera de réparer sur site ou de faire rapatrier les appareils défectueux (l'emballage d'origine devra être conservé par le client pendant toute la durée de la garantie). Sauf indication claire du contraire, les accessoires : Têtes d'application, câble, flexibles, filtres ... ne sont pas garantis. Elle est limitée aux pièces et main d'œuvre et ne s'étend pas aux pièces qui s'usent par emploi normal de l'appareil. L'échange des pièces n'a pas pour objet de prolonger la garantie. Cette garantie ne joue pas dans les cas suivants : vices apparents, pièces d'origine remplacées par pièces de contrefaçon, matériel incorporé à une installation non étudiée par nos soins et sans notre accord écrit, matériel transformé ou modifié sans accord écrit de RK INNOV. Pendant cette période, RK INNOV s'engage à échanger ou à réparer gratuitement, toute pièce reconnue défectueuse par RK INNOV, mais RK INNOV ne s'engage pas à remplacer l'équipement complet. Les frais de déplacement et de séjour de nos techniciens (si nécessaire) ainsi que les frais de transport de l'équipement ou des pièces vers et depuis l'atelier du service après-vente ne sont pas couverts par cette garantie. Les remplacements et réparations effectués dans le cadre de cette garantie, avec ou sans immobilisation de l'équipement, n'ont pas pour effet de prolonger la période de garantie. Les pièces remplacées deviennent la propriété de RK INNOV ou du distributeur agréé. Aucune indemnité ne sera versée pour la perte d'usage. Sous réserve des autres conditions ci-après, la garantie s'applique si l'acheteur/utilisateur professionnel a permis à RK INNOV de procéder aux travaux de réparation nécessaires.

Exclusion de la garantie : Dommages survenus pendant le transport. Le transport de cet équipement et/ou des pièces détachées se fait aux risques et périls du destinataire. Avant de prendre livraison, il incombe au destinataire de vérifier l'état de la marchandise et de faire une réclamation contre la société de transport de la manière habituelle dans le pays de livraison. Le non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, le défaut d'entretien et/ou la négligence dans l'entretien de l'équipement et, le raccordement à une alimentation électrique défectueuse ou non reliée à la terre ou à une alimentation électrique dont la tension est différente de celle indiquée sur l'appareil. La modification, le montage d'accessoires ou le démontage de l'équipement. Toute opération et/ou intervention non spécifiée dans les instructions de l'équipement et effectuée sur l'équipement par l'acheteur/utilisateur et/ou toute personne non qualifiée. Utilisation de consommables, de pièces de rechange, de composants inappropriés ou de pièces non fournies par RK INNOV, Obstruction de l'appareil par l'aspiration d'un corps étranger. Usure normale de toute pièce de l'appareil résultant d'une utilisation normale. Dommages ou défauts résultant d'événements accidentels (chutes, chocs, ...) ou de catastrophes naturelles (foudre, dégâts des eaux, ...) Les incendies, les négligences ou les abus.

ARTICLE 8 - DROIT DE RÉTRACTATION - 8.1 | Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la réception de son produit pour exercer son droit de rétractation auprès de RK INNOV sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour (à la charge de l'acheteur. L'acheteur doit exercer son droit de rétractation à compter de la date de transmission de la commande. Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, dimanche ou jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Pour exercer sa demande, il renverra sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception (à ses frais) à RK INNOV à l'adresse : RK INNOV – 25 rue de Ecoles – 95500 Le Thillay (France) OU en contactant RK INNOV par e-mail : contact@rkinnov.fr. 8.2 RK INNOV accusera réception de la demande de l'acheteur d'exercer son droit de rétractation par e-mail, dans les meilleurs délais. L'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de sa notification non équivoque de rétractation pour organiser le retour à ses frais du produit via les instructions exclusives de RK INNOV. A défaut l'acheteur renoncera à ce droit de rétractation. Afin d'éviter toute contestation, il est recommandé à l'acheteur qui exerce son droit de rétractation de retourner le ou les produits dans des conditions similaires à celles de l'envoi initial, avec une valeur déclarée correspondant au prix de la commande initiale, ainsi que de conserver toute preuve de la reexpédition jusqu'au complet remboursement de sa commande. RK INNOV s'engage à rembourser à l'acheteur la totalité des sommes versées, excepté les frais de transport, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle l'acheteur a informé RK INNOV de son intention de se rétracter, sous réserve toutefois que RK INNOV ait récupéré le(s) produit(s). Ce remboursement s'effectue par le même moyen de paiement que celui utilisé par l'acheteur pour régler son achat. Les produits RK INNOV retournés par l'acheteur ne devront pas avoir été utilisés (pour des raisons d'hygiène), ni avoir subi de détérioration si minime soit-elle et être dans un état de propreté parfaite (produits restés dans leur emballage d'origine).

ARTICLE 9 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE - Les présentes CGV sont soumises au droit français qui sera seul applicable. Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 10– DIVERS - 10.1 | Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV sont tenues pour non valides, illégales ou nulles ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions des CGV garderont toute leur force et leur portée. 10.2 | RK INNOV met à la disposition de l'acheteur un Service Client afin de répondre à toutes les questions et aux commentaires que celui-ci pourrait avoir et aussi afin d'apporter les conseils appropriés à la vente des produits disponibles sur le Site. Le Service Client est joignable par e-mail : contact@rkinnov.fr - Par courrier : RK INNOV – 25 rue de Ecoles – 95500 Le Thillay (France).